

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 12

Artikel: Quelques mots sur notre service actif
Autor: Hoguer, F.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques mots sur notre service actif.

Nos troupes d'élite vont être mobilisées pour la quatrième fois depuis 1914, après avoir accompli, jusqu'à ce jour, pour la plupart, et en moins de deux ans, trois périodes de service d'un total de treize mois.

Avec la guerre qui se prolonge, le malaise économique augmente, à chaque nouvel appel sous les drapeaux, les soucis et et les inquiétudes de nos soldats.

Aussi le devoir des chefs de soutenir le moral de la troupe devient-il plus difficile. Il doit rester néanmoins le premier de leur devoir et leur préoccupation constante.

En tenant compte de la tâche qui incombe actuellement à notre armée et des expériences faites comme commandant d'unité pendant les périodes de mobilisation, il semble qu'il faille, autant que possible, organiser le service de telle sorte que tous les hommes, de l'infanterie en particulier, prennent part d'une façon active à la police de nos frontières.

En effet, d'une façon générale, on peut admettre qu'en matière d'instruction individuelle, d'escrime, de gymnastique, nos hommes possèdent les connaissances indispensables, et qu'au cours des nouvelles relèves la « mise au point » et le « maintien en forme » sont seuls nécessaires dans la plaine et le Jura. Les manœuvres, surtout les manœuvres avec armes combinées à double action, qui intéressent toujours la troupe, deviennent presque impossibles à cause des cultures.

A quel travail utile à leur instruction militaire et intéressant faudra-t-il alors occuper chefs et subordonnés ?

A côté de courtes reprises d'instruction individuelle, de préparation au tir, de gymnastique, d'escrime, il y aura les tirs et les marches d'entraînement ; puis les conférences, les lectures, le chant.

Mais nos hommes, dans leur bon sens et tout en ne mécon-

naissant pas l'intérêt qu'on leur porte, imaginent un emploi tout aussi utile et non moins intéressant de leur temps que celui d'écouter un conférencier ou un lecteur, si captivants soient-ils ! Quant au chant, il faut pour son exécution que le moral soit bon ; s'il ne répond pas à un sentiment naturel et qu'il s'agisse d'un « service commandé », le but recherché ne saurait être atteint.

Par contre, si tous, sans exception, sentent leur présence au service indispensable et nécessaire, le sacrifice demandé sera accepté plus allègrement et le moral d'autant meilleur.

Interrogez les hommes sur leurs meilleurs souvenirs de mobilisation, ils vous raconteront les jours passés dans les stationnements de première ligne, même éloignés de la zone de guerre. En effet, pour le soldat, être de faction à la frontière, ouïr de temps à autre la voix même très lointaine du canon, effectuer des patrouilles par des cheminements parfois difficiles le long de la frontière, à toute heure et par tout temps, constituent le tonique par excellence qui le raffermir dans les sentiments du devoir, de discipline, d'obéissance, d'oubli de soi-même et lui rappellent, plus que toutes les meilleures théories, les nécessités de l'heure présente.

Il est incontestable que les deux périodes qui ont laissé aux hommes comme aux chefs le meilleur souvenir, et où le meilleur travail a été fait, sont celles où la compagnie assumait seule le service d'un secteur-frontière, ou la garde de police au moyen d'une section, ou encore lorsque deux compagnies effectuaient le même service alternativement avec deux sections.

Dans l'un et l'autre cas, la rotation du service revenait ainsi tous les six jours, sa durée étant de quarante-huit heures.

Mais le second système semble préférable au premier, car le commandant d'unité a tout son monde sous la main pendant deux jours, les deux jours suivants deux seulement de ses sections, tandis qu'avec le premier système il lui manque toujours une section.

A ce propos, il faut remarquer que le service de garde, d'une durée de quarante-huit heures, se renouvelant tous les six jours, donne de très bons résultats, car sans surmener les

hommes il permet d'exiger l'application stricte des prescriptions réglementaires concernant les gardes et les hommes de garde. Au contraire, la relève des postes tous les quatre, cinq, six jours, avec une organisation de trois poses : une de garde, la seconde de piquet et la troisième au repos, avec permission de se dévêtir et de se déchausser, fausse l'idée des hommes et des sous-officiers sur l'importance du service de garde.

Il est préférable également que la relève ait lieu vers la fin de l'après-midi ; elle permet à la garde montante de disposer encore de la matinée et à la garde descendante de se livrer au repos aussitôt les travaux de remise en état achevés.

Avec la relève aux premières heures de la journée, s'il n'en résulte aucun inconvénient pour la garde montante, la garde descendante, par contre, ne peut plus entreprendre aucun travail sérieux pendant le reste de la journée.

Le mode de fractionnement et de rotation du service de garde se répétant tous les huit jours fait disparaître ces inconvénients. En effet, le commandant de compagnie dispose les deux premiers jours de son unité au complet ; les deux suivants des 1^{re} et 2^e sections seulement, les deux autres étant de garde ; les 5^e et 6^e jours il aura de nouveau toute sa compagnie sous ses ordres ; enfin, les 7^e et 8^e jours ses sections 3 et 4 seulement ; puis la rotation recommence.

Une répartition semblable du service en assure la variété. Elle permet de consacrer au travail de détail les journées où la compagnie est fractionnée, et les jours où la compagnie est réunie à des tirs, marches d'entraînement, etc.

Le commandant de bataillon et les instances supérieures auront toujours, soit pour des inspections, soit pour l'instruction, des unités entières à leur disposition.

Ainsi, nous le répétons, tout en reconnaissant les inconvénients résultant du fractionnement en cordon, tant que la situation générale est inchangée et que nos relations avec tous nos voisins demeurent cordiales, le groupement préconisé dans cette brève étude paraît répondre aux nécessités de notre propre sécurité et de nos devoirs internationaux, d'autant plus

que dans le secteur du bataillon par exemple, le commandant disposerait, en cas d'incident, d'une réserve de trois compagnies.

Nous sommes certain que si, dans la mesure du possible, nos conclusions pouvaient être mises en pratique, l'état moral des troupes s'en trouverait amélioré, l'entrain des premières journées de mobilisation reparaîtrait et l'opinion publique deviendrait moins sévère pour les questions militaires.

Capitaine F.-C. HOGUER.

CHRONIQUE SUISSE

(D'un collaborateur spécial.)

Le général et le drill. — La presse et l'armée. — Casque et képi. — Un incident. — Le colonel Turrettini.

Le général a adressé le 5 octobre aux commandants des unités d'armée une circulaire concernant l'application du règlement d'exercice de l'infanterie. Le fait que cette circulaire porte la mention « pour transmettre à tous les officiers » montre l'importance qu'on y attache en haut lieu. Il est à souhaiter que ce sentiment soit réciproque et que les commandants d'unités d'armée ne se bornent pas à transmettre, mais qu'ils veillent à ce que leurs subordonnés mettent en pratique les conseils que contient la circulaire du général. C'est à dessin que j'emploie le mot « conseils », car le ton de cette lettre n'est pas celui d'un ordre ; c'est plutôt celui d'une théorie sur l'instruction et l'éducation du soldat.

Le général commence par poser en principe qu'il serait inopportun de procéder maintenant à une révision de notre règlement d'exercice.

« Les enseignements de la guerre actuelle ne sont pas suffisamment précis pour justifier l'application de nouveaux principes pour les méthodes de combat et pour l'instruction en vue du combat. La seule vérité mise incontestablement en lumière par les batailles et combats de la guerre actuelle, est que plus les moyens techniques jouent un rôle considérable, plus la valeur individuelle acquiert une